

Affiché le :
Le Maire,
Sylvain BOURDIER

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira, en séance publique, à l'Hôtel-de-Ville (Salle du Conseil Municipal), **le mardi 07 juin 2022 à 18 h 00**, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

a) Mandats de vote

- 1 - Compte-rendu des décisions prises par le maire conformément aux délégations de compétence
- 2 - Création d'un Comité Social Territorial et de la formation spécialisée en santé, sécurité et condition de travail
- 3 - Fixation du nombre de représentants du personnel au comité social territorial, maintien du paritarisme et décision du recueil de l'avis des représentants de la collectivité
- 4 - Service National Universel
- 5 - Tarification snack piscine municipale
- 6 - Décisions modificatives n°1 du budget général et du budget du lotissement de la Chevantière
- 7 - Taxe d'habitation sur les logements vacants
- 8 - Taxe foncière part communale : exonération en faveur des logements acquis achevés avant le 1er janvier 1989 ayant fait l'objet de dépenses d'équipement destinées à économiser l'énergie
- 9 - Hôtel de ville - réfection du beffroi et renforcement de la charpente du Campanile
- 10 - Aménagement de voirie Rue Jean Jacques Rousseau - Actualisation dépenses et subventions
- 11 - Convention tripartite d'utilisation des installations sportives couvertes par le Lycée Geneviève Vincent
- 12 - Avenant n° 2 - convention pluriannuelle d'objectifs entre la Ville et le Foyer Culturel d'Expression et d'Animation
- 13 - Signature de deux conventions pluriannuelles d'objectifs et de financement avec la CAF de l'Allier

14 - Passeport loisirs 2022 / 2023 - 23ème édition

Communications du maire

Questions orales et diverses